

La Colombie officialise la gouvernance autochtone

Partage international n° [443](#) - Juillet 2025

En mai 2025, la Colombie est devenue le premier pays d'Amérique latine à officialiser les droits des populations autochtones et la protection de la forêt en reconnaissant les gouvernements autochtones locaux dans de grandes parties de l'Amazonie. Cette décision confère aux communautés non seulement des titres de propriété, mais également une autorité autochtone autonome, y compris concernant les budgets publics et le pouvoir administratif. Ce processus, initié en 2018, a abouti aujourd'hui en un cadre légal permettant aux conseils autochtones de fonctionner comme des gouvernements locaux officiels.

Patricia Suarez, leader indigène et conseillère auprès de l'Organisation nationale des peuples autochtones de l'Amazonie colombienne, qualifiant le décret présidentiel d'historique, a déclaré : « *Nous recherchons la reconnaissance de notre autonomie et de notre autodétermination en tant qu'entités territoriales autochtones depuis plus de trente ans. Cette avancée est un jalon dans la consolidation des droits des peuples indigènes comme gouvernements autonomes.* »



Photo : [Fabiammoreno, CC BY-SA 4.0](#), via Wikimedia Commons
« *Nous recherchons la reconnaissance de notre autonomie et de notre autodétermination [...] depuis plus de trente ans. Cette avancée est un jalon dans la consolidation des droits des peuples indigènes [...].* » P. Suarez, leader indigène

Tandis que l'espoir réside dans la poursuite de cette avancée dans d'autres pays de l'Amérique latine, certains d'entre eux n'accordant habituellement que des titres fonciers, procédé potentiellement problématique. Au Brésil, par exemple, des terres indigènes se trouvent souvent à l'intérieur des frontières administratives des Etats et des villes, obligeant les communautés indigènes à faire face à un patchwork de systèmes publics et de fonctionnaires élus qui ne représentent pas forcément leurs valeurs et leur manière de gouverner.

Par ailleurs, selon Julia Urrunaga, directrice des programmes péruviens de l'ONG Environmental investigation agency, le gouvernement péruvien a adopté des lois qui affectent les droits des communautés autochtones sans les avoir consultées, en dépit de sa propre constitution. Ainsi, une de ces lois légalise une déforestation pourtant illégale dans les territoires indigènes, tandis qu'une autre encourage les plantations de palmiers à huile dans la forêt amazonienne.

Selon Mayu Velasco Anderson, chef du programme péruvien et colombien de l'ONG Rainforest Foundation Norway : « *La Colombie se place en tête pour la reconnaissance des droits des peuples autochtones, non seulement sur la terre, mais sur leur identité, leur autonomie et leur pouvoir de décision pour leur propre développement.* »

La Colombie est un pionnier et un modèle, et avec le temps, d'autres suivront le chemin qui a été balisé.

Colombie

Sources : Associated Press

Thématiques : [peuples et traditions](#)

Rubrique : [Divers](#) ()